



Nancy - Metz

Déclaration du SNEP-FSU au Conseil Régional UNSS de Nancy-Metz

Vendredi 27 janvier 2023

Monsieur Le Recteur de l'académie de Nancy-Metz, **Président de l'UNSS de Nancy- Metz,**

Mesdames et Messieurs les Membres du CR UNSS,

Je tenais à remercier, au nom du SNEP-FSU de Nancy-Metz, chacune et chacun d'entre vous qui avez œuvré pour le sport scolaire :

- **Tous les cadres UNSS** de notre académie, depuis le mois mars 2022, ont su à nouveau organiser rapidement et efficacement des manifestations-rencontres et compétitions sportives, stimulées par l'arrivée essentielle du protocole spécifique UNSS ; protocole tant attendu, que notre organisation syndicale avait maintes fois demandé pendant cette crise Covid !
- **Tous les coordonnateurs-trices de district UNSS, et tous les collègues, animateurs-rices, actifs-ves sur le terrain** pour cette mise en œuvre, et cette reprise encourageante du sport scolaire, essentiellement depuis la rentrée 2022, provoquant l'engouement **de l'ensemble de nos licencié(e)s dans cette véritable activité physique d'échanges et d'émulations !**

L'objectif, non avoué, était de retrouver sa place dans le territoire français, c'est-à-dire le savoir-faire et le dynamisme du sport scolaire lorrain, sur le plan national UNSS !

En tant que « défenseurs » du sport scolaire, nous étions toutes et tous très heureux pour cette reprise par l'augmentation des licences, des activités, après cette période covid, mais nous étions également conscients de **certaines inquiétudes** qui se sont vite vérifiées :

- **Au niveau des installations sportives, qui sont « nos terrains d'entraînement et de jeux », nous avons dû faire face à des problèmes de :**
 - **Disponibilité** : il y a eu des restrictions dans certains territoires (par exemple, dans les Vosges)
 - **Température** : la crise énergétique a incité certains propriétaires d'installations sportives à baisser radicalement les températures ou à fermer certains lieux. Tout cela a des répercussions sur nos conditions de travail, sur la santé de nos élèves, sur les apprentissages en EPS, et par ricochet sur la présence de nos licenciés aux entraînements et aux compétitions. Si, comme nous le défendons, le sport scolaire est d'intérêt et d'utilité publique des solutions doivent être trouvées.
- **Au niveau des transports, nous sommes aujourd'hui face à une hérésie qui, en l'état présage « la mort » de l'UNSS :**
 - **Des problèmes de disponibilité** (bus et/ou chauffeurs) ; l'annulation pure et simple de bus, laissant nos élèves sans solutions, et ce la veille voir le jour même de la compétition (par exemple, en Moselle, la veille des vacances de la Toussaint).

- Dès la rentrée, nous avons constaté que **le coût** pour un même transport était plus élevé, supérieur à 10% d'augmentation par rapport à l'année dernière ! Les crises énergétiques et économiques n'expliquent pas à elles seules ces augmentations ubuesques ; nous dénonçons des opérations de rentabilités et de dégagements de bénéfices réalisées par certains grands groupes de transporteurs : quelle aubaine !

- Enfin, **l'appel d'offre** territoire par territoire pour la gestion des transports des rencontres UNSS décidé unilatéralement par la Direction nationale de l'UNSS afin de répondre aux recommandations de la cour des comptes en matière de marché public aboutit à une complexification des procédures, à des délais de réponse allongés, à une explosion des coûts et à une aberration écologique. Cette décision, applicable à partir du 1^{er} janvier 2023, traduit un déni de fonctionnement démocratique et une méconnaissance du fonctionnement réel des associations sportives scolaires (AS) et de l'UNSS.

- Les services départementaux, régionaux et les districts UNSS s'en trouvent « étranglés » et en très grande difficulté.
- La bonne reprise qui s'est opérée en début d'année après deux années de crise sanitaire se trouve à nouveau percutée par cette nouvelle entrave au fonctionnement du sport scolaire et aux rencontres UNSS.
- Les modalités techniques et financières ne doivent pas être un obstacle à la pratique au sein des associations sportives scolaires et de l'UNSS.

Les enseignant-es d'EPS- animateurs/animateuses d'AS, les coordinateurs/coordinatrices de district et les directeurs/directrices des services UNSS départementaux et régionaux sont attaché-es au service public du sport scolaire. Ils et elles sont scandalisés sur ce nouveau dispositif qui entrave le développement et le dynamisme du sport scolaire dont un des axes essentiels est la rencontre. Cet appel d'offre a et aura très rapidement des **effets néfastes et désastreux** sur les différents budgets, ceux des AS, des districts, voire à l'avenir ceux des services départementaux et régional.

La pratique volontaire des jeunes dans le cadre du sport scolaire et le rayonnement de celui-ci ne doivent pas être empêchés de quelque manière que ce soit !

C'est pourquoi le **SNEP FSU vous demande, en tant Président de l'UNSS de Nancy-Metz, que vous dénonciez au plus vite l'accord cadre** concernant les transports pour les compétitions UNSS afin de permettre l'existence pérenne des rencontres sportives et artistiques à l'UNSS.

Le SNEP-FSU a toujours porté la nécessité de maintenir les pratiques physiques sportives et artistiques dans une école démocratique et égalitaire ! Le sport scolaire doit y prendre toute sa part ! Pour ce faire il nous semble nécessaire que **toutes les instances puissent rassurer, garantir les meilleures conditions afin que tous nos élèves puissent s'épanouir dans le sport scolaire sur tout le territoire !**

Je vous remercie de votre attention.

Intervention lue par Pierre Goudot,

Représentant du SNEP FSU de Nancy-Metz.